



UN LYCEE et UN TOIT !

RASSEMBLEMENT N° 5

devant l'hôtel de ville Mardi 3 Mai à 17h30

Voilà des jeunes qui ont dû quitter leur pays pour venir, seuls, en France. Le plus souvent mineurs, ils doivent batailler pour être reconnus, car on met en doute systématiquement leurs documents d'état-civil et on utilise pour dénier leur minorité des pratiques archaïques sans fondement scientifique réel : les tests osseux – récemment condamnés de nouveau par le Défenseur des droits.

Beaucoup errent d'un coin de cuisine dans un foyer de migrants à un abri provisoire chez un ami déjà à l'étroit... ou plus simplement tâchent de trouver quelques moments de sommeil dans un bus, un métro, une gare, aux heures où ceux-ci restent ouverts.

Même quand ils sont scolarisés, leur hébergement n'est pas assuré. Ne parlons même pas d'une prise en charge plus large, incluant notamment la possibilité de se nourrir en dehors de la cantine scolaire.

Ce n'est pas ainsi que l'on peut suivre des études, pour lesquelles ces jeunes sont généralement très motivés. Ce n'est pas ainsi non plus que nous concevons l'hospitalité.

<http://www.educationsansfrontieres.org/>

En 2015, la mairie et la préfecture de Paris ont mis en place un dispositif de prise en charge de 70 jeunes scolarisés.

En 2016, La mairie de Paris, après avoir été alertée à de multiples reprises sur les nombreuses situations de jeunes lycéens à la rue, a voté un vœu pour la création de 50 nouvelles places. Pour le moment la préfecture n'en a créé que 20.

Une trentaine de lycéens viennent encore à l'école tous les jours et dorment à la rue.

Nous demandons à la préfecture de Paris de poursuivre son effort afin que ces 30 lycéens soient pris en charge. La Mairie de Paris a voté sa part du financement pour la création de ces 30 places. Nous lui demandons de tout faire pour que la préfecture assume la sienne.

Pour notre ville, pour Paris qui affirme la solidarité comme une de ses valeurs essentielles, nous pensons que c'est une question de principe

**Plus aucun lycéen
à la rue !**

RESF Paris

